

Lettre d'informations

Février 2024 - Association Nationale du Cheval de Race Auvergne



UNE NOUVELLE ANNEE !

A l'heure où vous lirez ces lignes il sera déjà un peu tard pour vous souhaiter une bonne année mais allons-y quand même ! Le CA de l'ANCRA vous présente ses meilleurs vœux pour 2024, qu'elle soit pleine de bonheur et succès pour vous et vos proches, troupeaux inclus bien sûr !

Les enjeux en 2024

- *S'il faut n'en retenir qu'un ce doit probablement être celui-là : garantir la préservation des lignées souches. Cela passe par l'identification de jumens originales et leurs croisements avec des étalons de lignées en danger en priorité*
- *Trouver des financements notamment pour permettre le rachat de mâles reproducteurs mais aussi la participation aux salons afin de continuer à travailler notre présence et promouvoir la race*
- *Améliorer la qualité des présentations (formation des juges, des meneurs) et travailler les concours Loisirs (contrôle de performance)*

Vous retrouverez l'intégralité des éléments de la feuille de route 2024 et la vision 2025+ dans le document de présentation de l'AG 2023 sur le site internet (documents à télécharger)

Enjeu 2024 : Inventaire en cours des jumens originales

Sont considérées comme originales les jumens n'ayant aucun lien de parenté avec un étalon Auvergne approuvé ou non.

Si vous pensez en connaître, faites signe à Cyril Bory (06.71.18.71.49)



2023 EN QUELQUES CHIFFRES

2 salons : le Salon International de l'Agriculture (Paris) et le Sommet de l'élevage

7 concours : 5 départementaux (Cantoin, Trizac, Ambert, Thoras et Issoire), 1 régional à Issoire et 1 national à Cournon lors du Sommet de l'élevage.

8 réunions du CA de l'ANCRA

Une dizaine de participations à des foires locales

14 personnes formées aux techniques de jugement

23 étalons approuvés (+2 en 2023)

124 saillies Race Auvergne

74 naissances

1011 chevaux !!



Association Nationale du cheval de race Auvergne

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT



LES EVENEMENTS EN 2024

Les salons

Le SIA 2024 ne se fera pas avec l'ANCRA malheureusement cette année. Sans rentrer dans des explications trop longues, les conditions de participation ont été définies très tardivement et peu de garanties données pour que cela reste un bon moment pour les personnes que nous aurions missionnées (la SFET ne pouvant organiser un appel à projet a été lancé le 29 novembre afin d'organiser le SIA !). Nous (le CA) avons donc fait le choix de nous retirer sans soutenir de quelque façon que ce soit, l'un ou l'autre des acteurs. Espérons que 2024 permettra de retrouver de la sérénité et de la clarté sur ce point.

Nous prévoyons de participer cette année au Sommet de l'élevage avec la présence d'un stand.

De même, si les financements le permettent nous serons présents à Equita Lyon

Les concours

En avril :
Départemental 12 / Cantoin -
Formation M&A

Le 21 Juillet
Départemental 15 / Trizac

Les 3 et 4 Août
Départemental 63 / Ambert / Lors
des Fourmofolies

Le 25 Août
Départemental 43 / Thoras / Lors de
la foire de Thoras / Label Monté

Les 14 et 15 Sept
Départemental 63 et Régional /
Issoire

Début Octobre
Finale Nationale / Cournon / Lors du
Sommet de l'Elevage

Les autres foires

Vous retrouverez l'association également sur les événements suivants (hors foires associées à des concours) :

Foire de la sainte Paule (c'était en janvier !)

Massiac / Salon du terroir

Foire du 8 mai : Chaudes-Aigues

En septembre : fête des patrimoines volcaniques

En octobre : foire d'automne à Arlanc

Si vous souhaitez ajouter une foire locale, participer à l'animation n'hésitez pas à nous contacter



Issoire 2023



Fête de la Sainte Paule 2024



Association Nationale du cheval de race Auvergne

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT



LES EVENEMENTS DANS L'ASSOCIATION

Formation juges M&A

Le dimanche 24 mars aura lieu une formation juges à Cantoin chez Nicolas Perrain.

Si vous souhaitez découvrir ce rôle ou comprendre comment se passe un jugement c'est ouvert à tous !

(ce n'est pas un engagement pour devenir juge sur les concours !!)

Pour tout renseignement :
Nicolas Perrain (06 88 12 30 34)



Réunion étalonnier & délégués territoriaux

Le dimanche 7 avril (proche Issoire mais non déterminé ce jour) est prévu la réunion des étalonniers et des délégués territoriaux.

La saison de monte aura déjà commencé et/ou sera planifiée, le but étant dans un premier temps d'identifier le fonctionnement possible de ces réseaux.

A vos propositions étalonniers & délégués !

Recherche adhérents et chevaux

Nous sommes toujours en recherche de chevaux capables de sortir sur les salons, et/ou d'adhérents pour aider sur les rassemblements

Contactez-nous si vous êtes intéressés !

Céline LEYDIER (06 73 65 36 61)



Association Nationale du cheval de race Auvergne

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT



LES TARIFS EVOLUENT

Nous évoquons plus le besoin d'aller chercher des financements pour continuer de promouvoir et assurer la pérennité de notre programme de conservation de la génétique de la race. L'un des enjeux est que pour avoir ces financements il faut apporter un pourcentage important de la somme demandée (souvent 50%). Sans trésorerie cela n'est pas réalisable.

Le 31 Aout 2023, le Conseil d'Administration et la Commission du stud book ont donc revalorisé le barème pour l'année 2024. Notamment pour la déclaration de naissance 2024, un montant de 40€ sera demandé pour la prestation d'inscription au stud book (montant payé à l'IFCE puis rétrocédé à l'ANCRA).

Ci-dessous le barème 2024.

ANCRA Barème tarifaire 2024	Prix unitaire fixé le 31 Aout 2023 par le Conseil d'Administration et la Commission du Stud Book
Adhésion standard	30 euros
Déclaration naissance / Prestation d'inscription au stud book (ou au livre généalogique) <i>(Prélevé par l'IFCE puis rétrocéder à l'ANCRA)</i>	40 euros
Présentation pour inscription à titre initial (mâle ou femelles)	50 euros
Inscription a titre initial (mâle ou femelle)	150 euros
Présentation d'un candidat étalon pour approbation (prélevé 1 seule fois si déjà provisoire)	50 euros
Approbation d'un étalon provisoire (prélevé 1 seule fois si déjà provisoire)	50 euros
Approbation d'un étalon définitif (y compris si préalablement provisoire)	150 euros

Pour les adhésions 2024, elles sont toujours accessibles sur le site dans le menu adhésion.



Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter Pascale PERRAIN (06 88 12 30 34) ou Jean DAMAY (06 18 86 98 67)



Association Nationale du cheval de race Auvergne

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT



DANS LES NEWSLETTERS PRECEDENTES

Vous retrouvez sur le site l'ensemble des newsletters déjà diffusées.

Avec notamment :

- Les vêtements proposés par l'association via le site <https://blagapro.com/>, boutique ANCRA
- Comment poster une annonce de vente de cheval sur le site chevalauvergne.fr
- Aides plan filière équine



Association Nationale du cheval de race Auvergne

Siège social : Château de Montlosier 63970 AYDAT